



N U M E R O

14

L'ABLUTIEN



POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

03 26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51530 PIERRY

Le Mot, Les Vœux du MAIRE



1997 a surtout été marquée par des récompenses, une création non prévue et des travaux attendus mais non réalisés.

Début janvier, le jury du Vignoble de Champagne est venu remettre le prix d'encouragement au fleurissement d'effort communal d'embellissement du village. Puis, en octobre, le Comité Départemental de Tourisme a décerné le prix Patrimoine et Paysage pour la réhabilitation du Parc du SOURDON.

Certes, les distinctions ne sont pas l'objectif premier de la politique d'embellissement de la commune, mais elles incitent à poursuivre et à développer les efforts entrepris depuis plusieurs années.

Pourtant, certains endroits ne sont pas faciles à fleurir, je pense notamment à la partie haute de la rue Julien Ducos, mais avec quelques conseils, de la volonté et la participation des riverains, notre village s'embellit.

Afin de récompenser les personnes les plus passionnées par les fleurs, un prix communal du fleurissement a été créé. Vous découvrirez la liste des lauréats page 18.

Par ailleurs, toujours côté embellissement au plan individuel, n'oublions pas les diverses décorations réalisées par beaucoup d'entre vous à l'occasion des fêtes de fin d'année. Sachez que j'ai apprécié cette participation.

Si 1997 a été l'année du fleurissement, elle a été aussi l'année d'une réalisation espérée par de nombreux foyers, je veux parler de la cantine-garderie.

Le succès rencontré démontre que ces services répondaient à un besoin et devenaient prioritaires, même si ce programme d'investissement n'était pas prévu au budget primitif. Page 16 vous pourrez lire quelques mots sur la cantine, à qui je souhaite longue vie.

1997 aurait dû être l'année de rénovation de la rue Violaine, mais pour des raisons non inhérentes à la commune, les travaux n'ont pu commencer à la fin de l'été. Les premiers coups de pelleuse seront donnés au cours du premier trimestre.

Par contre, malgré plusieurs périodes d'interruption, la construction du club-house du Tennis Club Ablutien a été achevée en octobre. Ces locaux vont permettre de mieux accueillir les adhérents, les joueurs des clubs visiteurs et les enfants des écoles, lors de l'initiation dispensée pendant le temps scolaire.

Maintenant, quittons 1997 et parlons de 1998.

Quelques dossiers sont déjà en cours : extension du cimetière, aménagement d'un logement à l'ancien presbytère, remplacement des conduites d'eau potable chemin du C.B.R. (partie route de Vinay-chemin du moulin bleu) etc...

Puis au cours de ce trimestre, j'inviterai les membres du Conseil Municipal à réfléchir sur l'avenir des bâtiments scolaires: agrandissement, rénovation, construction proche ou éloignée des locaux actuels? Ce dossier demandera une étude financière très approfondie. En effet, compte tenu notamment de la réduction de l'activité de la laiterie, les recettes des prochaines années ne seront plus celles qui étaient escomptées en juin 1995 lors de la campagne des élections municipales.

Entouré du Conseil Municipal, je souhaite que 1998 réponde à vos attentes et conserve à notre commune un caractère villageois, et convivial.

COMPTE ADMINISTRATIF 1996

Compte de résultats, par opposition aux budgets primitif et supplémentaire, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1er Janvier au 31 Décembre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Charges à caractère général (<i>ordures ménagères 322 385 F, éclairage public et bâtiments 172 865 F, entretien voirie et réseaux 172 345 F, entretien bâtiments 94 579 F, etc...</i>)	1 292 816, 27 F
- Charge de Personnel et frais assimilés (<i>salaires 642 763 F, cotisations 213 175 F etc...</i>)	864 905, 22 F
- Autres charges de gestion courante (<i>contributions aux divers syndicats 252 738 F, aide sociale versée au Département 158 310 F, etc...</i>)	660 810, 13 F
- Charges financières (<i>Intérêts des emprunts</i>)	294 047, 84 F
- Charges exceptionnelles (<i>différences sur réalisations positives de transfert en investissement</i>)	225 968, 77 F
	<hr/> 3 338 548, 23 F

RECETTES :

- Produits des services, du domaine	110 487, 49 F
- Travaux en régie (<i>Travaux d'investissement exécutés par le personnel communal</i>)	124 213, 31 F
- Impôts et taxes	2 522 685, 39 F
- Dotations, subventions, participations	1 234 631, 92 F
- Autres produits de gestion courante (<i>location immeubles</i>)	61 887, 91 F
- Produits financiers	50, 00 F
- Produits exceptionnels (<i>Vente de terrain La Foulerie</i>)	206 416, 01 F
- Atténuation de charges (<i>contrat C.E.S., etc...</i>)	95 195, 00 F
- Excédent antérieur reporté	550 562, 19 F
	<hr/> 4 906 129,22 F
- Excédent de clôture	1 567 580, 99 F
<i>desquels il faut soustraire 750 932, 34 francs pour équilibrer la section d'investissement et 396 570, 16 francs nécessaires au paiement des travaux non réglés ou encore en cours au 31 Décembre 1996.</i>	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Immobilisations corporelles (<i>camion 80 748 F, matériel de bureau et informatique, etc... 74 485 F</i>)	189 854, 18 F
- Immobilisations en cours (<i>factures réglées en 1996 :</i> <i>voirie rue Marcel Soyeux 557 779 F, voirie La Foulerie 151 705 F</i> <i>vestiaire tennis 131 267 F, foyer rural 56 701 F, voirie rue Ferrée 50 215 F</i> <i>trottoirs terrain de sport 48 876 F, vestiaires terrain de football 27 181 F</i> <i>chauffage bibliothèques écoles maternelle et mixte 2, etc... 24 864 F</i>)	1 070 466, 19 F
- Remboursement d'emprunts et dettes (<i>part capital</i>)	435 671, 74 F
	<hr/> 1 695 992,11 F

RECETTES :

- Apports, dotations <i>(remboursement T.V.A. 160 193 F, participation Tennis Club Ablutien 30 000 F, etc...)</i>	215 193, 00 F
- Subventions d'investissement	327 720, 00 F
- Emprunt voirie rue Marcel Soyeux	200 000, 00 F
- Différence sur réalisations d'immobilisations <i>(vente terrain La Foulerie hors T.V.A.)</i>	185 670, 73 F
- Immobilisations corporelles	16 476, 04 F
	<hr/>
	945 059, 77 F
-Prélèvements sur recettes de fonctionnement	750 932, 34 F
	<hr/>
	1 695 992, 11 F

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 1997

L'établissement du budget primitif est l'acte essentiel de chaque année. Définir, puis arrêter le "souhaitable" et le "possible", telle est la difficulté. Le Conseil Municipal, par son vote, exprime donc l'orientation des actions à mettre en place.

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES :**

- Charges à caractère général <i>(ordures ménagères 315000 F, éclairage public et bâtiments 180 000 F, entretien bâtiments 150 000 F, fêtes et cérémonies 100 000 F etc...)</i>	1 526 701, 00 F
- Charges du personnel et frais assimilés <i>(salaires 670 000 F, cotisations 210 000 F etc...)</i>	907 700, 00 F
- Autres charges de gestion courante <i>(contributions aux divers syndicats, collègues, Cubry, transports scolaires, école de musique etc...277 047 F, contingent d' aide sociale versée au Département 161 217 F, subventions aux associations et C.C.A.S., etc... 108 000 F)</i>	734 764, 00 F
- Charges financières <i>(intérêts des emprunts)</i>	256 959, 00 F
- Virement à la section d'investissement	607 477, 00 F
	<hr/>
	4 033 601, 00 F

RECETTES :

- Produits des services, du domaine <i>(location chasse)</i>	56 000, 00 F
- Impôts et taxes <i>(dont contributions directes 2 452 905 F)</i>	2 477 058, 00 F
- Dotations, subventions, participations <i>(dont dotations de fonctionnement versées par l'Etat 1 127 384 F)</i>	1 387 543, 00 F
- Autres produits de gestion courante <i>(location immeubles, salle des fêtes)</i>	48 000, 00 F
- Atténuation de charges <i>(Contrat C.E.S.)</i>	65 000, 00 F
	<hr/>
	4 033 601, 00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Immobilisations corporelles (<i>informatisation état civil, etc... 15 075 F</i>)	27 238, 00 F
- Immobilisations en cours (<i>voirie rue Violaine, etc... 610 200 F</i>)	633 075, 00 F
- Remboursement d'emprunts et dettes <i>(part capital) dont emprunt T.V.A. salle des fêtes 420 000 F</i>	916 423, 00 F
	1 576 736, 00 F

RECETTES :

- Subvention et participation d'investissement	101 200, 00 F
- Emprunts et dettes assimilés <i>(en fait, le montant de l'emprunt sera limité à 200 000 francs pour les travaux de voirie rue Violaine).</i>	509 000, 00 F
- Dotations, fonds divers et réserves	359 059, 00 F
- Virement de la section de fonctionnement	607 477, 00 F
	1 576 736, 00 F

ASSURANCES JACQUET

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

CONTRATS COMPÉTITIFS : AUTOMOBILE, MOTO...



6, avenue Paul Chandon
B.P. 107 - 51204 ÉPERNAY Cedex
TÉL. 03 26 54 38 22 - FAX : 03 26 51 61 95

5, rue Jules Blondeau-B.P. 14
51160 AÏ-CHAMPAGNE
TÉL. 03 26 55 17 00 - FAX : 03 26 54 35 87

N'hésitez pas à demander nos tarifs

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1997

Le budget supplémentaire permet de mieux ajuster les prévisions du budget primitif en réintroduisant les résultats de l'année précédente et certaines dépenses ou recettes non connues lors du vote du budget primitif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Charges à caractère général	166 383,00 F
- Charges de personnel et frais assimilés	40 000, 00 F
- Autres charges de gestion courante	44 700, 00 F
- Charges exceptionnelles	50 396, 00 F
- Virement à la section d'investissement	632 895, 00 F

934 374, 00 F

RECETTES :

- Produits des services (<i>cantine</i>)	29 000, 00 F
- Produits exceptionnels	47 396, 00 F
- Excédents antérieurs reportés	816 647, 00 F
- Atténuation de charges	41 331, 00 F

934 374, 00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibrée en dépenses et en recettes à 1 480 144 francs

DÉPENSES :

- Investissement reporté	750 933, 00 F
- Immobilisations corporelles	21 052, 00 F
- Immobilisations en cours	660 763, 00 F
- Différences sur réalisations d'immobilisations	47 396, 00 F

RECETTES :

- Dotations, fonds divers et réserves	750 933, 00 F
- Subventions et participations d'investissement	46 420, 00 F
- Immobilisations corporelles cédées	49 896, 00 F
- Virement de la section de fonctionnement	632 895, 00 F

Saint-Martin-d'Ablois

Hier et Aujourd'hui

C'est bien de plusieurs sources que naît le Sourdon dans son cadre naturel, beau décor de verdure, la principale jaillissant à l'altitude 190 de la base d'imposants rochers dont le sommet est accessible moyennant adresse et grandes précautions d'où l'on fait provision d'oxygène et jouit de coups d'oeil plongeant sur les allées nombreuses où les enfants rient et gambadent vers les arbres d'essences variées superbement séculaires, les petites cascades ou encore les réunions d'heureux visiteurs installés pour de joyeux repas, enfin sur les cours sinueux du ruisseau déjà formé se dirigeant après traverse de bassins jadis très poissonneux vers la route de Mareuil-en-Brie mitoyenne dont avant de desservir la commune de Saint Martin il épouse longuement la pente sur l'un des côtés par cascades emmurées artificielles modératrices du courant en formant escalier de bel effet. Dans le parc même est une statue de la Vierge nichée dans un mini-rocher d'où s'échappe aussi une petite source et si ceux des visiteurs respectueux de toutes choses publiques peuvent parfois remarquer et regretter par ci par là le passage d'inconscients devanciers certainement partout habituels souillons compliquant dès lors les tâches d'entretien, les véritables amateurs de futaies reconnaissants aux autorités municipales d'en permettre l'accès contre prix modique (la commune en est propriétaire depuis 1959) ne peuvent pas regretter la venue dans de tels décors dont le calme ne manque pas d'impressionner. Il n'est pas exagéré de dire que l'on se sent tout autre parmi le bruissement des hautes feuilles qu'agite quelquefois le vent, le gazouillement et le sautilllement des oiseaux souvent gâtés par le public, ambiance charmante et reposante contrastant énormément avec les bruits pollués sévissant maintenant généralement dans nos villes.

Une audacieuse idée parisienne

Le Sourdon a fourni, sans être beaucoup influencé par les périodes de grande sécheresse, jusqu'à dix mille mètres cubes d'eau potable par 24 heures, lesquels n'ont pas manqué d'être réclamés avec insistance, mais sans succès, de 1854 à 1861, par la Ville de Paris, Napoléon III s'étant finalement opposé au projet, en raison de l'élévation des indemnités d'éviction qu'il eût fallu verser aux industriels riverains. Après avoir reçu quelques

petits appoints venant de Grauves et Moslins, le Cubry se serait jeté à Pierry dans un aqueduc amenant les eaux de la Somme-Soude ainsi détournées de quelque quinze kilomètres, en franchissant le "col" de Cramant par un tunnel long de quatre mille cinq cents mètres ! La seule différence d'altitude devait permettre les moyens d'aménées à la capitale...

Marie STUART (dame souveraine d'Epernay) à Saint-Martin-d'Ablois

Dès les plus reculés temps, les célébrités honorèrent ce cadre verdoyant et reposant, de leur présence. C'est ainsi qu'avant son retour définitif en Ecosse, après la mort en 1560 de son mari, François II, roi de France, qui avait assigné en douaire et entre autres, la Chatellenie d'Epernay et le Vicomte d'Ablois, à Marie STUART, celle-ci venue passer quelques jours à Epernay parmi la population enthousiaste du fait, affectionnait particulièrement la promenade en compagnie des religieuses locales dans les charmants sites de Saint-Martin, appréciant spécialement les ombrages d'aspects si variés du voisinage des sources. Disons au passage, que Marie STUART introduisit en France la mode du blanc pour les robes nuptiales, le rouge était la règle jusqu'alors. Ajoutons que Marie STUART ne fut pas la seule reine à s'être vue donner Epernay en douaire (n'était-ce pas là reconnaître l'attrait de notre contrée?); ce fut aussi le cas de Louise de Lorraine, veuve du roi Henri III, en 1589, de Marie de Médicis, veuve de Henri IV, en 1610 et en 1643, la veuve de Louis XIII, Anne d'Autriche.

Henri Le Large aussi...

Le Comte de Champagne, Henri Le Large, qui, sous Philippe Auguste, a su donner essor et prospérité à Epernay, d'où son nom donné à l'une des rues et de qui l'on a pu écrire que si nombre de ses semblables avaient eu six siècles plus tard, son esprit social et tolérant, les excès de la Révolution auraient été évités, possédait lui aussi, un vaste fief à Ablois, y ressentant déjà les mêmes satisfactions que la reine.

*Extrait d'un article écrit
par Louis Barberousse.
(Journal L'UNION - 1979)*

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Gwenaëlle RIOBLANC 19 Décembre 1996	de Dominique RIOBLANC et de Isabelle THOMIN 17, place du Général de Gaulle
Léonie CEZ 16 Janvier 1997	de Olivier CEZ et de Marie-France MAUCOURT 32, rue des Juifs
Maxime CHOQUART 17 Mars 1997	de Thierry CHOQUART et de Edwige CEZ Chemin du Bois de l'Epée
Victor FINANCE 20 Mars 1997	de Jean-Luc FINANCE et Claire CARRE 14, rue Julien Ducos
Xavier DAST 21 Avril 1997	de Philippe DAST et de Chantal CURIEN Rue Georges Rosset
Cindy PINTO 11 Mai 1997	de José PINTO et de Maria FERREIRA Pavillon Grand Fosse
Mickaël CLEMENT 3 Juin 1997	de Denis CLEMENT et Christiane CARRE Chemin du Moulin Bleu
Guillaume MIGNON 25 Juin 1997	de Bruno MIGNON et de Laurence RAVAUX Ferme du Bois des Plants
Mélissa RICHARD 8 Août 1997	de Patrick RICHARD et de Virginie HERBECQ 15, avenue de Paris
Cassandra GADRET 17 Septembre 1997	de José GADRET et de Lydie BONNET 9, route de Montbayen
Paul-Emile LOPES 27 Novembre 1997	de Agostinho BRAGANCA LOPES et de Delphine LEBAT Chemin du Moulin Bleu

ETAT CIVIL

MARIAGES

Jean-Marc SODOYER et Sopida YODYING, le 1er Février 1997
Patrick BREUL et Séverine VION, le 19 Juillet 1997
Jean-François HUSSON et Karine OUDART, le 2 Août 1997
Frédéric DEMORGNY et Véronique TRICHET, le 9 Août 1997
Cyrille ROBERT et Dominique AMARI, le 23 Août 1997
Philippe PERTHOIS et Nathalie HERBLOT, le 6 Septembre 1997
Marc PARIS et Christine DESMOULINS, le 18 Octobre 1997

DÉCÈS

M. Alexandre MOUSSE, le 3 Janvier 1997 (Transcription)
Mme Ida RUSSI, veuve BONIFAY, le 5 Janvier 1997
M. Roger ROBERT, le 9 Janvier 1997
Mme Madeleine LIPPERT, veuve CHAUFFOUR, le 16 Janvier 1997
M. André GRANDREMY, le 11 Février 1997
M. Julien REMY, le 31 Mars 1997
M. René LEVANT, le 12 Avril 1997
M. Raymond COEFFE, le 19 Avril 1997
Mme Barbara JACYSZYN, veuve BERAT, le 23 Avril 1997
Mme Hélène GUILLAUME, veuve BARRE, le 26 Avril 1997
Mme Brigitte REMY, le 3 Juin 1997 (Transcription)
Mme Rose MERCIER, veuve BILLARD, le 6 Juin 1997
Melle Marguerite VIGNERON, le 11 Juin 1997
M. Julien COTTE, le 20 Juin 1997
Mme Marie-Louise JOBERT, veuve OLINE, le 28 Juin 1997
M. Henri RICHOUX, le 8 Juillet 1997 (Transcription)
M. Robert SAURON, le 2 Août 1997
Mme Madeleine CEZ, le 5 Août 1997 (Transcription)
M. Lucien MIMIN, le 6 Août 1997
M. Jérôme CEZ, le 29 Août 1997
Mme Raymonde LABARRE, veuve ROUCHAUD, le 20 Octobre 1997
Mme Marie-Thérèse LAMBOT, veuve VALLANT, le 21 Novembre 1997
Mme Micheline DESTREZ, veuve RICHOUX, le 21 Novembre 1997
M. Michel THOMAS, le 3 Décembre 1997 (Transcription)
M. André SOYEUX, le 5 Décembre 1997 (Transcription)
M. Julien FLAMMAND, le 8 Décembre 1997 (Transcription)
Mme Claudine PETIT, épouse CAJON, le 16 Décembre 1997 (Transcription)
Mme Alice HANNY, veuve PARISSE, le 24 Décembre 1997
M. Stéphan KOZLOWSKI, le 31 Décembre 1997 (Transcription)



André MEUNIER

Carreleur

6, rue des Meulières - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

 03 26 51 84 20



"Le Saint-Martin"

ANNE et JEAN-MICHEL
Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse

63, rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois

 03 26 59 90 55

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois



RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

Agent RENAULT

*Vente Véhicules Neufs et Occasions - Réparations Toutes Marques
Matériel Viticole - Agricole
Espaces verts*

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 03 26 59 96 18

c
o
n
f
i
s
e
r
i
e

Boulangerie - Pâtisserie

D. Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 03 26 59 94 30

B
l
a
n
c
e
s

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PATRICE PLUVINET

- NEUF - RENOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc...

21, rue des Rochettes - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - Tél. : 03 26 59 94 26

1997... chez les Sapeurs Pompiers

Les interventions :

- 6 feux de cheminée
- 8 dégâts des eaux
- 1 secours à victime suite à accident
- 15 sorties pour la destruction de 20 nids d'insectes
- 8 sorties diverses pour :
 - 2 enlèvements de cadavres d'animaux
 - 3 nettoyages et balisage de la route de Vinay suite aux orages
 - dégâts sur une toiture après un violent coup de vent
 - nettoyage de la chaussée rendue dangereuse en raison d'une fuite accidentelle d'huile
 - capture d'un chien errant

Les manoeuvres : 12 exercices dont 2 aux écoles

Les mouvements dans le personnel :

- départ en retraite : Henri Souverain (21 ans d'activité)
- démissionnaire : Patrick Leroy
- recrue : Richard Brismontier

Les activités sportives :

13^{ème} place sur les 130 corps du département qui ont participé au parcours sportif du sapeur pompier.

La formation:

Richard Brismontier et Olivier Voisin ont réussi l'épreuve du stage de base. Frédéric Sauron a obtenu le diplôme de formation aux premiers secours. Alain Rouillon a passé avec succès les épreuves du certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe.

Les distinctions :

Henri SOUVERAIN a reçu les épaulettes de Sapeur Pompier 1^{ère} classe honoraire et la médaille d'argent des Sapeurs Pompiers.

Recrutement :

Les Ablutiens désirant intégrer le corps de sapeurs pompiers sont invités à se renseigner auprès de l'Adjudant Nivois (03.26.59.95.91).



Avis de recherche...



1 : Jean-Claude SOYEUX - 2 : Francine LEJEUNE - 3 : Francine FOUJU - 4 : Danièle VERMONT



Quelques années plus tard...

en compagnie de Mme THEROUDE absente sur la photo de classe.

*Peu de personnes ont répondu "présent" ce 8 Mai 1997.
Peut-être ont-elles fait l'école buissonnière en raison du pont du 8 Mai.*

LA VIE



EN PRÉSENCE DE
 MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET D'EPERNAY,
 REMISE DES PRIX D'ENCOURAGEMENT
 AU FLEURISSEMENT DÉCERNÉS PAR
 LE JURY DU VIGNOBLE DE CHAMPAGNE.

Lauréats : COMMUNE de St Martin d'Ablois (bon d'achat de 500 francs)
 M. et Mme JEAN-MARY TARLANT d'Oeuilly, M. et Mme HENRI MOUSSY de Congy, M. et Mme RAYMOND LABRE d'EPERNAY



JOURNÉE DES ANCIENS.

LOCALE

8 MAI



KERMESSE DES ECOLES

DE JEUNES ITALIENS
FONT ÉTAPE DANS NOTRE VILLAGE
AVANT DE SE RENDRE À PARIS
POUR LES JOURNÉES MONDIALES
DE LA JEUNESSE.



LES TAHITIENNES
À
LA FÊTE PATRONALE



UN ABLUTIEN
HEUREUX...

REMISE DE MAILLOTS
À L'ÉQUIPE DE FOOTBALL
PAR
ANNE ET JEAN-MICHEL
(P.M.U.)



L' A.D.M.R.

Aider les personnes à bien vivre à la maison, telle est la devise de l'A.D.M.R. Pour ce faire, l'A.D.M.R. vous propose un nouveau service, A.D.M.R. FILIEN: un réseau de téléassistance, qui répond au besoin de présence des personnes âgées, handicapées, malades ou isolées.

La centrale de réception d'appels basée à Verdun écoute ou vient en aide à plus de 250 personnes par jour.

Techniquement, le système Filien est ultra simple tout en étant parfaitement sûr. En quelques mots un médaillon de télécommande et un transmetteur téléphonique relie l'usager à la centrale de Verdun. Un système informatique puissant permet de gérer efficacement les appels et la psychologie des opératrices fait le reste.

"C'est mon seul lien avec l'extérieur" affirme Yvonne, 88 ans, la main sur le pendentif de la téléassistance. "Je ne l'enlève jamais, ni le jour, ni la nuit". Yvonne a tiré sur le médaillon deux fois à l'occasion de chûtes, et bien d'autres fois pour rompre sa solitude.

Le Département de la Marne sera équipé exclusivement en transmetteur de la nouvelle génération : le PHONEVIE 2000.

Pour tout renseignement, adressez-vous à :

l'A.D.M.R. de Saint Martin d'Ablois (03.26.59.93.02).

Avec
FILIEN ADMR
Vous ne serez
plus jamais seule !

TELEASSISTANCE
24h/24 - 7j/7



N'hésitez pas, contactez-nous.

PHONEVIE® 2000

L'APPEL DE TÉLÉALARME

- Une simple traction du médaillon, ou pression sur son bouton-poussoir, vous met en liaison téléphonique "main libre" avec les services ou les personnes de votre choix.

LE MÉDAILLON

- Ergonomique, essaiée et léger (35g), le médaillon émetteur radio a une portée de 60 à 80 mètres.

LE TRANSMETTEUR

- Alimenté par piles, le transmetteur ne nécessite qu'un simple branchement à la prise téléphonique. La programmation est réalisée par téléchargeur à la mise sous tension.

LES COMPLÉMENTS

- Poire d'appel
- Extension interphonique
- Duplexisme médaillon
- Synthèse de la parole



Centrale de réception des appels

Parents

Voisins

  **Laudren Electronique**

465, rue Fontaine - Z.I. Kerpren - Brest - 34200 Landerneau
Tél. 02 97 76 15 15 - Fax. 02 97 76 00 31
S.A.R.L. au capital de 4 000 000 €
R.C. Landerneau 463154023 - TVA IN 26 463 154 023

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER : 10, rue des Malbouches - 51200 EPERNAY

SIÈGE SOCIAL : 3, Rue d'Enghien
B.P. 10

51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 03 26 59 95 88 - Fax : 03 26 59 99 82

LAURENCE
Coiffure

SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 03 26 59 97 51

LA CANTINE

Installée au rez de chaussée de l'ancien presbytère, après des travaux exécutés par des entreprises et le personnel communal, la cantine a ouvert ses portes à la rentrée scolaire de Septembre.

Mesdames Savoye, Delair, Sandrine Bastien et occasionnellement des mamies du Club Loisirs et Amitiés (que je remercie vivement) accueillent chaque jour scolaire entre 25 et 30 enfants des écoles maternelle et primaire. 1487 repas ont été servis de Septembre à Décembre.

Suite à l'appel d'offres, le Conseil Municipal a retenu la Société Hôtelière de l'Ile de France.

S.H.I.F. fournit le service de restauration différée en liaison froide, à partir de sa cuisine centrale de Reims, agréée par les services vétérinaires et sanitaires de la Marne.

Comme en témoigne l'exemple de menus ci-après, la nourriture est variée et équilibrée.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Betteraves Soja</i>	<i>Salade strasbourgeoise</i>	<i>Oeuf mimosa</i>	<i>Concombre tomates</i>	<i>Pamplemousse au sucre</i>
<i>Blanquette de dinde</i>	<i>Steak de poisson aux crevettes</i>	<i>Raviolis</i>	<i>Bœuf bourguignon</i>	<i>Rôti de porc</i>
<i>Riz</i>	<i>Courgettes sautées</i>	<i>au gratin</i>	<i>Carottes</i>	<i>Gratin dauphinois</i>
<i>Fromage du jour</i>	<i>Fromage du jour</i>	<i>Fromage du jour</i>	<i>Fromage du jour</i>	<i>Fromage du jour</i>
<i>Fruit</i>	<i>Entremets</i>	<i>Gélifié caramel</i>	<i>Galette des rois</i>	<i>Yaourt arôme</i>



En attendant...

l'heure du repas.





 **POINT.P**

**Matériaux de Construction
EPERNAY**

**MAGASIN EXPO
CARRELAGE
SANITAIRE
MENUISERIE**

51530 MAGENTA

(Route de Reims) 63, Av. A.A. Thévenet

TÉL. 03 26 55 56 30

*Location de
Matériel*

- MATERIAUX
- ISOLATION
- CARRELAGE
- SANITAIRE
- PLASTIQUES
- PEINTURE
- OUTILLAGE
- QUINCAILLERIE
- DALLAGES
- MENUISERIES
- CLOTURES

UN LITRE D'EAU POTABLE LIVRÉ A DOMICILE COÛTE 1,42 CENTIME À SAINT-MARTIN D'ABLOIS (Eau et Assainissement)

L'eau au quotidien

- L'eau nécessaire à la cuisine : de 5 à 8 litres par personne.
- L'éplucheuse de pommes de terre : 12 litres par kilo.

- La toilette au lavabo : 5 litres.

- La douche : de 60 à 80 litres.

- Le bain : 200 litres.

- Le lave-vaisselle : 40 litres, tandis qu'une vaisselle faite à la main ne nécessite qu'une vingtaine de litres.

- Le lave-linge : 120 litres si votre appareil est récent.

- La chasse d'eau : de 10 à 12 litres.

Hors fuites, une chasse d'eau consomme environ 100 m³ d'eau par an, contre 50 m³ pour le goutte-à-goutte d'un robinet.

Une fissure ou un joint non étanche a des conséquences

encore plus graves puisque la perte en eau peut atteindre les 150 m³ d'eau par an.

- L'arrosage des pelouses : de 17 à 20 litres par m² et par jour.

- Le lavage d'une voiture : 200 litres.



1 %	Boisson
6 %	Préparation de la nourriture
10 %	Nettoyage de la vaisselle
12 %	Lavage du linge
39 %	Toilette
20 %	Sanitaires
6 %	Usages domestiques divers
6 %	Lavage des voitures, arrosage du jardin

Des appareils de moins en moins gourmands



● Les appareils ménagers sont bien plus économes en eau qu'autrefois. Les lave-linge modernes consomment 110 litres par lavage, contre 141 litres il y a dix ans. Les nouveaux lave-vaisselle ne nécessitent que 25 litres contre 61 pour les modèles plus anciens. Les machines actuelles ne consommeraient pas plus d'eau que les lavages manuels à condition de les faire fonctionner à pleine capacité... ce qui n'est pas toujours le cas.

CONSOMMATIONS ET FACTURES D'EAU

Le coût des tuyaux

● La production, la distribution de l'eau et sa dépollution après usage nécessitent de très lourds investissements : l'usine d'eau potable de Rilleux-la-Pape, à Lyon, a par exemple coûté 200 MF pour 150 000 m³/jour ; l'usine de dépollution de Cergy, 200 MF, pour 200 000 équivalent-habitants. Mais le plus cher, ce sont les canalisations, les branchements et les réservoirs dont la valeur s'élevait à plus de 400 milliards de francs en 1990. On compte en France 560 000 km de canalisations dont près de la moitié ont été posées avant 1965 ; leur vétusté en rend urgent leur renouvellement. Coût : 600 F le mètre linéaire en moyenne. ■

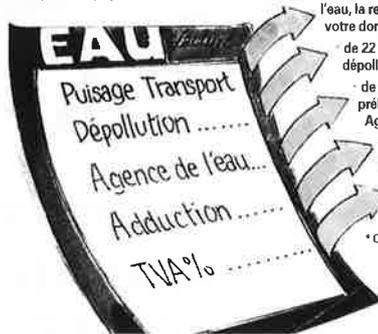
Où passe l'argent des factures d'eau ?

● Pour que l'eau arrive sur votre table, il faut la puiser et la rendre potable. Ensuite, les eaux usées doivent être traitées et dépolluées avant leur renvoi dans le milieu naturel.

Lorsque vous payez 1 franc

de 41 à 65 centimes	sont utilisés pour puiser l'eau, la rendre potable et la transporter jus- qu'à votre domicile.
de 22 à 41 centimes	sont destinés à la dépolluer après usage.
de 4 à 18 centimes	sont des taxes de prélèvement et de pollution pour les Agences de l'eau.
de 0,6 à 1,1 centime	sont des taxes destinées à financer les adductio- ns d'eau en milieu rural (FNDAE).
de 3 à 5 centimes	sont versés à l'Etat sous forme de TVA.

* Calculé sur un échantillon de 20 villes



Dis-moi combien tu consommes, je te dirai qui tu es

● Chaque Français utilise en moyenne 200 litres d'eau par jour dont 2 litres pour la boisson. Mais, cette consommation varie d'un individu à l'autre. Le Nord plus que le Sud. Eau froide et eau chaude confondues, les Français installés au nord de la Loire utilisent environ 20 litres de plus que ceux qui vivent au sud. Les hauts revenus plus que les bas revenus. La courbe de consommation d'eau suit celle des revenus. Plus le niveau de vie est élevé, plus l'on consomme. Ainsi, les personnes à revenus modestes n'utilisent que 90 litres d'eau par jour. Les citadins plus que les ruraux. Malgré des besoins en eau apparemment plus importants, le monde rural est plus économe : 110 litres/jour en moyenne. Les sportifs plus que les pantouflards. Le sportif est un gros consommateur d'eau : 204 litres par jour. Les adultes plus que les enfants. Les adultes dans la force de l'âge consomment beaucoup plus que les personnes âgées (105 litres/jour) et les enfants (69 litres/jour). Toutefois, lorsqu'elles vivent dans des résidences spécialisées, les personnes âgées utilisent beaucoup plus d'eau. Selon le type d'installation et l'âge des résidents, la consommation varie entre 240 et 310 litres par jour. Le week-end plus que la semaine. La consommation d'eau augmente sensiblement en fin de semaine. En effet, le samedi est souvent consacré aux travaux ménagers, à la lessive et au lavage des voitures. Les lycées plus que les écoles. Les lycées sont les plus gros consommateurs d'eau du secteur scolaire, avec une moyenne de 80 litres/jour par enfant, contre de 40 à 65 litres dans les collèges et les lycées d'enseignement professionnel. En vacances plus qu'au travail. Lorsqu'il est en vacances, le Français utilise l'eau sans compter : 230 litres par jour. Si son lieu de séjour comporte une piscine, un sauna, un centre d'équitation, ces chiffres s'accroissent encore pour atteindre 500 litres/jour. Dans un hôtel 2 étoiles, la consommation quotidienne est de 245 litres par client. Elle passe à 320 litres dans un 3 étoiles. Enfin, au travail, chaque employé utilise de 100 à 135 litres par jour, les sanitaires et l'entretien représentant 63% de la consommation.



Il est plutôt dans le nord de la France, citadin, à haut revenu et sportif, en week-end ou en vacances... c'est le portrait-robot d'un particulier gros consommateur d'eau.

Concours communal du fleurissement - Lauréats 1997

Maison avec grand jardin visible de la rue :

1^{er} Prix : Mme et M. Roger ISAAC

2^{ème} Prix : Mme et M. Jean-Claude DESMOULINS

Maison avec petit jardin visible de la rue :

1^{er} Prix : Mme et M. Jacky LEFEVRE

2^{ème} Prix : Mme et M. Bernard BOUVIER

3^{ème} Prix : Mme et M. José DESPOCQ

Maison avec balcon ou terrasse :

1^{er} Prix : Mme et M. Gérard SAURON

2^{ème} Prix : Mme et M. Daniel FORTIN

3^{ème} Prix : Mme et M. Roger BARAT

Maison avec fenêtres, murs fleuris ou décor installé sur la voie publique :

1^{er} Prix : Mme et M. Bernard CAMUS

2^{ème} Prix : Mme et M. Yves CEZ

3^{ème} Prix : Mme Marie-Jeanne LELEUX
ex-æquo Mme Guy LEDOUX

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

SEANCE DU 7 MARS 1997

Concours Communal des Maisons Fleuries:

Suite au prix d'encouragement au fleurissement décerné récemment à la commune, un concours communal des maisons fleuries est créé. Les dispositions suivantes proposées par les membres de la commission municipale du fleurissement sont adoptées:

- quatre catégories de maisons:
 - Maison avec grand jardin visible de la rue
 - Maison avec petit jardin visible de la rue
 - Maison avec balcon ou terrasse
 - Maison avec fenêtres, murs fleuris ou décor installé sur la voie publique
- prix:
 - Aux trois premiers de chaque catégorie, bons d'achats de 500 francs, 400 francs, 300 francs à échanger chez un horticulteur.
- jury:
 - Composé de Conseillers Municipaux et de personnes étrangères au Conseil Municipal.
- passage du jury:
 - seconde quinzaine de juillet.

Création de Toilettes, Place de la Foulerie:

Suite aux différents devis concernant l'achat ou la construction de toilettes, place de la Foulerie, il ressort que le coût de ce projet est élevé et pose des problèmes liés à l'environnement et à d'éventuelles dégradations.

Il est donc décidé d'acquérir une cabine similaire à celle louée habituellement lors de la fête patronale. De ce fait, cette cabine serait uniquement installée les jours de manifestation.

Programme de Travaux de la Forêt Communale:

Le programme des travaux proposé par les services de l'Office National des Forêts pour l'année 1997 est approuvé:

- Entretien des cloisonnements des parcelles 25 et 26.
- Régénération, dégagements, semis manuel des parcelles 25 et 26, au total 22 874,47 francs.

Projet de Cantine Scolaire:

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur 2 points:

- le presbytère peut-il être réservé à cette activité ?
- l'étude de la création d'une cantine doit-elle être engagée sachant que la décision définitive ne pourra être prise qu'après recueil de toutes les données et notamment le financement.

A l'unanimité, les conseillers municipaux répondent positivement à ces deux questions.

Recherche d'amiante aux écoles maternelle et mixte 2 :

Le rapport de société AFITEST sur la recherche d'amiante dans les bâtiments des écoles maternelle et mixte 2 fait ressortir qu'aucun flocage et aucun calorifugeage ne contient d'amiante dans le cadre du décret N° 96/97.

Séance du 4 Avril 1997

Impôts Locaux 1997:

Afin d'assurer le maintien du service rendu et compte tenu de la stagnation des dotations de l'État, de l'augmentation importante de divers contingents ou participations, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter légèrement le taux des quatre taxes.

Par ailleurs, une partie de ce relèvement permettrait de compenser partiellement une future diminution du produit de la taxe professionnelle, en raison de la réduction d'activité de la Laiterie. A l'unanimité, un coefficient de majoration de 1,0509 est appliqué uniformément à l'ensemble des quatre taxes, soit:

- Taxe d'habitation: 13,77, produit attendu: 798 660 francs
- Foncier bâti: 23,25, produit attendu: 807.240 francs
- Foncier non bâti: 23,25, produit attendu: 192 477 francs
- Taxe professionnelle: 8,92, produit attendu: 654 728 francs

Budget Principal 1997:

Les différents chapitres figurent pages 3 et 4

Budget Primitif 1997: Assainissement et Eau Potable.

Section d'exploitation équilibrée à 735.913 francs. Section d'investissement équilibrée à 356.418 francs.

Séance du 20 Mai 1997

Création d'une cantine et d'une garderie périscolaire :

Suite à l'enquête réalisée auprès des parents des élèves ablutiniens, il ressort que 14 écoliers fréquenteraient régulièrement la cantine dès la prochaine rentrée scolaire.

Ce chiffre serait porté à 17 au début de l'année 1998 et à 21 si l'on ajoute les inscriptions pour certains jours de la semaine.

Compte tenu de ces résultats, Monsieur le Maire propose d'adopter ce projet selon les orientations suivantes:

Horaires:

Cantine et garderie:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, de 7 H 30 à 9 H 00, de 12 H 00 à 14 H 00, et de 17H00 à 18H30. (*Heure d'ouverture modifiée depuis cette délibération : 7 H 15*)

Tarifs:

Cantine et garderie: 25 francs par jour. *Garderie sans cantine:* matin et, ou soir: 5 francs par heure.

Travaux à effectuer à l'ancien presbytère:

Chauffage: L'installation d'un chauffage central est déjà votée et budgétisée dans le programme d'investissement "logement du presbytère".

Plomberie: Toilettes et plonge: le devis présenté par l'entreprise SERIP S.A. s'élève à 26.023,96 francs T.T.C. Ce montant est également prévu dans le programme ci-dessus.

Maçonnerie: Plusieurs devis seront demandés dès l'accord des plans par les services vétérinaires. Toutefois, en fonction du montant des offres, les travaux pourraient être effectués par les employés communaux.

Matériel et mobilier:

Le coût d'une armoire froide, d'un four de remise en température, d'un lave-vaisselle et du mobilier de restauration est, selon les devis reçus à ce jour, estimé à environ 40.000 francs T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces orientations.

Mobilier de la Salle des Fêtes:

Compte tenu du nombre insuffisant, de l'état des chaises et de plusieurs plateaux de table, il est décidé d'acquérir 150 chaises, 3 chariots et 15 plateaux de tables. Le montant de ces fournitures s'élève à 35.000 francs T.T.C.

Toilettes, Place de la Foulerie:

Une cabine sanitaire sans raccordement qui allie l'esthétique et le fonctionnel sera installée lors des manifestations Place de la Foulerie. Le coût s'élève à 11.118, 11 francs T.T.C.

Climatisation de la Classe du Préfabriqué:

Afin de remédier aux problèmes de température survenus lors des chaleurs estivales, l'achat d'un climatiseur est décidé, à la majorité.

Il s'agit d'un climatiseur type de fenêtre proposé par la société Ambiances Energies, pour 15400,62 francs T.T.C.

Demande de subvention pour une classe nature:

Une subvention de 3.500 francs sera versée à la coopérative scolaire pour l'organisation de la classe nature au Lac du Der.

Associations Familles Rurales:

Le montant de la subvention accordée pour le centre aéré qui sera ouvert du 15 Juillet au 8 Août 1997 est fixé à 1.100 francs.

Séance du 27 Juin 1997

Compte Administratif principal 1996:

Les différents chapitres figurent pages 2 et 3.

Compte Administratif 1996: Assainissement et Eau Potable.

Excédent général pour les deux sections: 448.089,66 francs.

Fête du 22 Juin 1997, organisée par le C.F.A.A.

Une subvention de 7 000 francs est accordée au C.F.A.A pour l'organisation de la fête du 22 Juin 1997.

Contrat d'aménagement du temps de l'enfant :

Monsieur le Maire présente le dossier relatif à l'aménagement des rythmes de la vie de l'enfant, pour l'année scolaire 1997-1998.

Huit disciplines sont intégrées dans ce projet: Tennis, Natation, Football, Danses, Théâtre, Poterie, Jeu d'Echecs et Tennis de Table.

La commune prend entièrement à sa charge les frais de rémunération du moniteur de tennis (cours dispensés pendant les heures de classe) soit 6 500 francs par an, ainsi que les frais de transport des enfants qui se rendent à la piscine d'Epernay, soit 13 500 francs par année scolaire. Monsieur le Maire ajoute que les enfants apprécient les différentes activités qui sont organisées grâce à l'investissement du corps enseignant et de nombreux bénévoles.

Aussi, afin d'encourager ces actions, une subvention de 2 000 francs sera répartie par moitié entre les deux associations abluiniennes suivantes: l'Union Sportive de Football et l'Association des Parents d'Elèves.

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

Le Maire expose à l'assemblée que l'article 1383 V du Code Général des Impôts permet aux communes et à leurs groupements à fiscalité propre de supprimer l'exonération temporaire de la taxe foncière sur les propriétés bâties, applicable pendant les 2 ans suivant leur achèvement aux constructions neuves, reconstructions et additions de constructions à usage d'habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer à compter du 1er Janvier 1998 cette exonération temporaire pour l'ensemble des constructions nouvelles à usage d'habitation achevées à compter du 1er Janvier 1997.

Séance du 29 Août 1997

Travaux rue Violaine :

Selon les services de la D.D.E l'estimation des travaux de mise en séparatif des réseaux EU/EP et de construction de chaussée et trottoirs se présente comme suit:

- Travaux à l'entreprise:	683.000 F TTC
- Honoraires maîtrise d'oeuvre:	39.272 F TTC
- Imprévus et divers:	7.728 F TTC
	730.000 F TTC

(Suite à l'ouverture des plis et après examen des dossiers par les services de la D.D.E, le marché de l'entreprise M.I.PAthis a été retenu pour 630.156, 65 francs TTC).

Restauration scolaire :

Lors des inscriptions occasionnelles (vendanges, travail dans les vignes, cas divers) le tarif de la cantine avec ou sans garderie du matin et/ou du soir est fixé à 30 francs.

Travaux de voirie : Chemin du Moulin Bleu

Vu l'état défectueux de certaines parties du Chemin du Moulin Bleu, Monsieur le Maire indique qu'il a demandé aux services de la D.D.E. d'établir deux devis, l'un relatif à des travaux d'entretien et l'autre concernant une réfection totale. Après discussion et échanges de vues, il est décidé, compte tenu de l'urgence, de faire procéder aux travaux d'entretien. Le montant du devis s'élève à 18.000 francs TTC.

Location de la chasse communale :

Monsieur le Maire rappelle que le bail de chasse des bois communaux est arrivé à expiration à la fin de la saison de chasse 1996-1997. Lors de la séance du Conseil Municipal du 20 Septembre 1996, il avait été décidé de reconduire le bail en faveur de la société locale. Cependant, il avait été précisé, comme cela l'avait été d'ailleurs mentionné au bail précédent, que le nombre de chasseurs étrangers au village ne devrait pas être supérieur à 25 %.

Après plusieurs entretiens, il s'est avéré que cette condition ne pouvait être remplie et l'Amicale des Chasseurs de Saint-Martin d'Ablois a renoncé au renouvellement du bail en adressant cette décision à la Fédération Départementale des Chasseurs, décision confirmée le 1er Juillet 1997 par une lettre adressée à la Mairie de Saint-Martin d'Ablois.

De ce fait, plusieurs chasseurs se sont réunis et ont décidé de constituer une nouvelle amicale dont les statuts ont été déposés en Sous-Préfecture et publiés au Journal Officiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de consentir ledit bail, pour une durée de 9 saisons de chasse, à compter de l'ouverture de la chasse 1997 et jusqu'à la fermeture de la chasse en 2006 à la nouvelle association dénommée " Amicale des Chasseurs de Saint-Martin d'Ablois", dont le président est actuellement Monsieur Jean-Michel OUDART.

Les principales dispositions prévues au précédent bail demeurent inchangées et notamment le montant du loyer et le cautionnement de toutes les obligations à la charge de l'association et résultant du bail devant être fourni par le Président et trois membres, au moins, de l'Amicale.

Cependant, tout projet d'association avec une ou plusieurs autres sociétés de chasse devra recueillir l'avis du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire est chargé des opérations relatives à la signature du contrat.

Séance du 28 Novembre 1997

Travaux d'hydraulique viticole, chemin rural des lambourgs :

Le conseil Municipal approuve le dossier d'avant-projet établi par la D.D.E et demande que l'opération soit subventionnée par l'État.

Budget supplémentaire 1997:

Les différents chapitres figurent page 5

Aménagement d'un logement à l'ancien presbytère:

Suite à la création de la cantine installée au rez-de-chaussée, il résulte que l'étage est libre et pourrait être loué. Pour ce faire, il est indispensable de rendre indépendantes les entrées de la cantine et du futur logement. Par ailleurs, des travaux d'électricité et de plomberie sont nécessaires. Les devis suivants sont acceptés:

- Lot n° 1: G.D Agencement	46.431,00 F TTC
Aménagement de l'entrée de l'immeuble:	
- Lot n° 2: Guy Charpentier	20.936,16 F TTC
Electricité	
- Lot n° 3: Serip S.A.	5.487,30 F TTC
Plomberie:	
	<hr/>
	72.854,46 F TTC

Les demandes de subventions seront sollicitées auprès des services de la D.D.E et du Conseil Régional.

Clôture de l'ancien refuge des cheminots:

Monsieur le Maire déclare que les dépôts de terre, matériaux de démolition, dépôts sauvages de toute nature le conduisent à envisager prochainement la clôture d'une partie de l'ancien refuge des cheminots. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition, et examine les différents projets commentés par Monsieur Eric BOONEN.

Afin de réduire le coût de ces travaux, il est décidé que la pose du grillage sera effectuée par les employés communaux.

Le plan de financement est ainsi arrêté:

- Fourniture et pose de deux portes d'une largeur de 6 m	
et d'une porte de 2 m de large par l'entreprise M. SAURON:	36.662,40 F TTC
- Grillage, piquets, matériaux de pose:	19.000,00 F TTC
- Nettoyage et nivelage du terrain par l'entreprise MICHAUT:	7.507,35 F TTC

Les crédits correspondants seront affectés à l'exercice 1998.

Vente d'un terrain communal :

Le terrain communal, avenue de Paris, cadastré section AV N°168 sera mis en vente, après étude de la modification éventuelle de l'accès par la parcelle cadastrée section AV N°167.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1997

A l'unanimité, il est décidé d'attribuer les subventions suivantes:

- Association des Parents d'Elèves:	
* Classe de neige	28.000 francs
* Fonctionnement	1.050 francs
- Amicale des Sapeurs Pompiers	9.700 francs
- Association d'aide à domicile en milieu rural	6.300 francs
- Club Loisirs et Amitiés	3.150 francs
- Union Sportive Saint Martin Vinay	4.000 francs
- Association Sports et Loisirs Ablutienne	2.600 francs
- Tennis Club Ablutien	2.600 francs
- Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien	
* à titre de fonctionnement	1.575 francs
- Coopératives scolaires	
* soit 525 francs par école	1.575 francs
- Association des Anciens Combattants	1.150 francs
- Banque alimentaire de la Marne	700 francs
- Prévention routière	600 francs
- O.L.V.E. (Centre de Loisirs de la Borde)	500 francs
- Les Amis de nos Eglises	400 francs
- Lutte contre la Faim, Lutte contre le Cancer,	
- Paralysés civils, Croisade des Aveugles, Semaine du coeur, U.N.I.C.E.F.:	
à chaque organisme	300 francs

Avis de recherche...



*Le Conseil Municipal
convie le 8 Mai 1998, à l'heure du Défilé,
les personnes présentes sur cette photo prise au cours de l'année scolaire
1968*

Le Parler Champenois

Piouler : V. comme piauler.

Piper : V. Décanter du vin d'un fût au moyen d'un siphon.

Pipette : N.F. Bourgeon en pipette, effilé, plat parce que sans raisin.

Pique : N.F. Piquette faite avec des aines et de l'eau.

Pique : Y en a à faire de la pique : à discrétion.

Pique-Charogne : Jeu d'enfants qui consiste à ficher dans la terre grasse des petits piquets pointus.

Piquette : N.F. Onglée.

Piquot : N.M. Fiche de fer pointue munie d'un anneau ou un trou. On l'enfonçait dans le sol au moyen d'une mailloche et on y attachait le cheval dans les vignes. Piquots et mailloche se trouvaient à demeure dans toutes les carrioles.

Pissotte : N.F. Petite fontaine.

Placarder : V. Colporter une nouvelle désagréable.

Place tes pieds : N.M. Qui réfléchit avant de poser ses pieds. Prudent dans ses décisions. Méfiant et précieux.

Planchot : N.M. Planchette servant d'étiquette dans les caves.

Plaqué : adj. Se dit d'un terrain battu par les pluies.

Plat de neige : N.M. Couche de neige abondante.

Pluchotter : V. Eplucher, choisir en mangeant.

Pluchotteux : N.M. Personne difficile sur la nourriture.

Pocler : V. Tousser.

Pocleux : N.M. Qui tousse constamment.

Pommette de l'œuf : N.F. Jaune de l'œuf.

Pompe : N.F. Pipette, tête-vin. Anciennement en fer blanc, maintenant en verre ou cristal.

Pomponnette : N.F. Faire une pomponnette : vider 12 flûtes de champagne pendant que sonne les 12 coups de midi ou de minuit.

Potasse : N.F. Terre grasse, difficile à travailler.

Poturon : N.M. Potiron.

Pouilleux : N.M. Thym.

Poupier : N.M. Peuplier.

Pousse (y en) (du vin). Interjection justifiant l'ouverture d'une bouteille.

Poussée ou boussée : N.F. Averse de pluie ou de grêle; grain.

Présent lui : En sa présence.

Professeu : N.M. Professeur d'agriculture. Plus généralement les

messieurs bien habillés qui donnent des conseils aux vigneron.

Pronet, Prone : N.M. Demi-porte à claire-voie qui, dans le jour, ferme le guichet d'une porte cochère..

Purette : N.F. Etre en purette, Larousse, en état de nudité. Chez les vigneronnes, se dévêtir quand il fait chaud.

Putras : N.M. Eau sale, croupissante, purin.

Q

Qu'à : sous entendu faire, marcher, travailler, etc... il croit qu'il n'y a qu'à...

Quartier : à part. Prendre en quartier.

Quartier: N.M. Au pressoir, action de serrer. On donne un petit quartier pour avoir son compte de cuvée.

Quêler, Quêleur : Demander avec insistance. fatiguer pour obtenir. Celui qui quêle.

Questions: N.F. Difficultés. Chercher des questions, chercher noise.

Queurtons : N.M. Résidu de la fonte de la graisse du porc. Galette aux queurtons.

Queusse : N.F. Pierre à affuter les faux et les outils. Se dit aussi d'une galette insuffisamment cuite.

à suivre...

Vente - Achats - Réparation

GARAGE

CARROSSERIE

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 03 26 59 93 41

03 26 59 94 13

Guy

CHARPENTIER

CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE

03 26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS

“Un problème d'eau ? Que faire en cas d'urgence ?””

“Nos équipes techniques
sont en alerte 24 heures
sur 24, 7 jours sur 7.
En cas de manque d'eau ou de fuites,
un technicien se rend sur place
dans les 2 heures.”



eau

2, Avenue du Vercors - BP 1025
51318 EPERNAY CEDEX
Tél.: 03 26 51 17 77



Imprim'éclair - Epernay

Ce n'est pas qu'une impression...

6, rue Frédéric Plomb
tél. 03 26 59 50 70 - fax 03 26 55 14 91

S.A. *Pain Jesson* 

Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 03 26 59 92 99

Fax : 03 26 59 93 21

Telex : 830 562

**FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE
BRIE DE MEAUX
COULOMMIERS**